

Contacter les structures membres de l'Atelier

Pour avoir un premier conseil, pour faire part d'une idée, d'un projet les structures membres de l'Atelier sont disponibles pour répondre à vos questions et vous proposer un accompagnement adapté à vos besoins.



Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
téléphone : 04 73 95 57 57
mail : contact@parc-livradois-forez.org

Conseils d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement

Conseil, formation et sensibilisation dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture.



CAUE 43
16 rue Jean Solvain
43000 LE PUY-EN-VELAY
téléphone : 04 71 07 41 76



CAUE 63
Maison de l'habitat
129 av. de la République
63100 Clermont-Ferrand
téléphone : 04 73 42 21 20



Directions Départementales des Territoires

Réglementation et politique publique en matière d'urbanisme, de construction et d'aménagement.

DDT de la Loire
2, avenue Gruner - allée B
42007 Saint Etienne
téléphone : 04 77 43 80 00

DDT de la Haute-Loire
13 rue des Moulins
43009 Le Puy-en-Velay Cedex
téléphone : 04 71 05 84 00

DDT du Puy-de-Dôme
Agence Livradois-Forez
10 bis rue de Barante - BP5
63301 Thiers
téléphone : 04 73 51 79 80



Aduhme (Agence locale des énergies et du climat - Puy-de-Dôme)

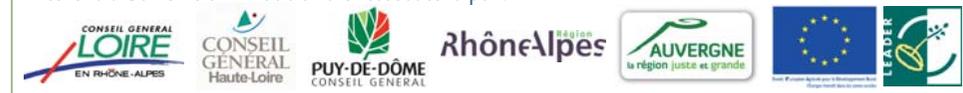
Conseil, formation et sensibilisation dans les domaines de l'énergie et des transports.

Maison de l'habitat
129 av. de la République - 63100 Clermont-Ferrand
téléphone : 04 73 42 30 90

Les communautés de communes engagées dans l'Atelier :



L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez est soutenu par :



Crédits illustrations : pnrif, Boris Bouchet, Christophe Camus, Vert Tiges Architecture, Collectif Etc.

Parc naturel régional Livradois-Forez

L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

Septembre 2013



Un réseau d'acteurs pour accompagner les projets d'aménagement des communes et des communautés de communes.

Outils de planification, documents et opérations d'urbanisme
Construction et rénovation d'équipements publics
Aménagement des bourgs et des villages



Inventer un nouvel urbanisme, frugal en espace et en énergie.



Inventer un nouvel urbanisme adapté aux enjeux de notre territoire

Le territoire du Livradois-Forez, à travers la Charte 2011-2023 du Parc, s'est engagé à favoriser l'émergence d'un nouvel urbanisme rural, frugal en espace et en énergie, tenant compte de l'environnement, des paysages, de l'architecture, des ressources et savoir-faire locaux.

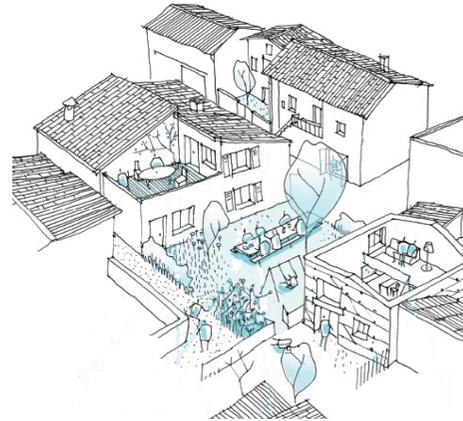
Ce nouvel urbanisme doit être un levier grâce auquel chaque commune, chaque communauté de communes, contribue à la valorisation de son patrimoine naturel et bâti, à l'amélioration de son cadre de vie pour un meilleur accueil des populations.

L'Atelier d'urbanisme, un outil à la disposition des collectivités

L'Atelier est un collectif de partenaires techniques qui regroupe le Parc naturel régional Livradois-Forez, les communautés de communes du Parc, les Directions Départementales des Territoires (DDT Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme), les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE Haute-Loire et Puy-de-Dôme) et l'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme).

Cet outil est une nouvelle manière d'accompagner les collectivités dans leur projet d'aménagement. Il doit contribuer, par une présence dès les phases amont, efficacement à la réalisation de projets de qualité.

**La Charte d'engagement de l'Atelier est disponible sur simple demande auprès du Parc.*



Un engagement pour la qualité

A travers la Charte d'engagement de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez*, les structures membres se sont fixées comme objectifs :

- d'aider les collectivités maîtres d'ouvrage à formuler leurs besoins et à définir des objectifs de qualité propres à la singularité de chaque projet ;
- d'augmenter la qualité des projets portés par les collectivités ;
- de favoriser une meilleure convergence des pratiques entre élus, partenaires techniques et professionnels.

La cellule urbanisme du Parc

Depuis le 1^{er} janvier 2013, un **service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage** a été mis en place au sein du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez. Les communautés de communes engagées dans la démarche d'Atelier contribuent à ce service mutualisé. Elles disposent ainsi pour leur compte et celui de leurs communes, d'un appui technique rapproché des projets.

La cellule urbanisme du Parc regroupe des chargés de missions en architecture, paysage et urbanisme. Elle a également un rôle d'animation et de coordination des différents partenaires techniques de l'Atelier.



Votre collectivité a un projet

Le rôle de l'Atelier

L'Atelier est présent, **de l'idée au projet**, aux côtés des communes et des communautés de communes maîtres d'ouvrages.

L'Atelier vous accompagne dans les différentes étapes de vos projets en apportant conseil et appui technique. Il vous aide à définir vos besoins, à identifier les contraintes, les enjeux, à mettre en place une méthode adaptée et à fixer les objectifs de qualité. A travers le conseil, l'écoute mais aussi dans la rédaction des cahiers des charges, dans l'aide au choix des maîtres d'oeuvre ou des bureaux d'études, l'Atelier est présent à vos côtés pour s'assurer du bon déroulement de vos opérations.

Pour quel projet solliciter l'Atelier ?

L'Atelier est un collectif aux compétences complémentaires dans les domaines de l'aménagement, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'énergie. Il vous conseille et vous accompagne sur les aspects réglementaires et techniques pour :



Les documents d'urbanisme et de planification

Vous vous interrogez sur le développement de votre commune, sur la gestion de l'espace intercommunal ou communal, sur la stratégie foncière à mener à long terme.

Vous souhaitez élaborer, réviser ou modifier votre Plan local d'urbanisme communal ou intercommunal.

Les projets d'aménagement urbain ou de bourg

Vous vous interrogez sur l'opportunité de faire une extension de bourg ou aménager une dent creuse pour du logement ou pour une zone d'activités et souhaitez que cette opération associe accueil d'habitants et/ou d'activités avec des objectifs de mixité et d'aménagement durable (gestion de l'eau, économie d'énergie, réduction de l'éclairage public...).

Vous envisagez de réhabiliter votre centre-bourg pour le rendre attractif et convivial.



La rénovation ou construction d'un équipement, de logements...

Vous vous questionnez sur les possibilités de transformer un bâtiment ou l'opportunité de construire un équipement, un logement communal...

Vous souhaitez réfléchir à la programmation de locaux fonctionnels et agréables, construire ou rénover un bâtiment économe en énergie, utiliser des énergies renouvelables, des éco-matériaux locaux comme le bois, la terre...

Les aménagements d'espaces publics

Vous souhaitez aménager la traverse de votre bourg, une place, une rue, un petit équipement extérieur (halle couverte, point propre...), un site naturel ou touristique.

Vous vous interrogez sur les questions d'accessibilité, d'accompagnement végétal, de traitements des sols...



Ce que l'Atelier ne fait pas

- les missions de conception et de maîtrise d'œuvre,
- les interventions d'entretien courant dans les bâtiments, les programmes concernant exclusivement les réseaux et les voiries,
- l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- le conseil aux particuliers.

Le domaine d'intervention de l'Atelier demeure l'animation de projet et ne se substitue pas aux professionnels : assistants à maîtrise d'ouvrage, architectes, urbanistes, paysagistes, maîtres d'oeuvre...